



Procès Verbal Réunion De la Commission de Classement et d'Orientation 2 S.T.

Salle de réunion du département S.T. [28]
Jeudi 24 Octobre 2019 - 10h00

Etaient présents : (Voir la liste ci-dessous)

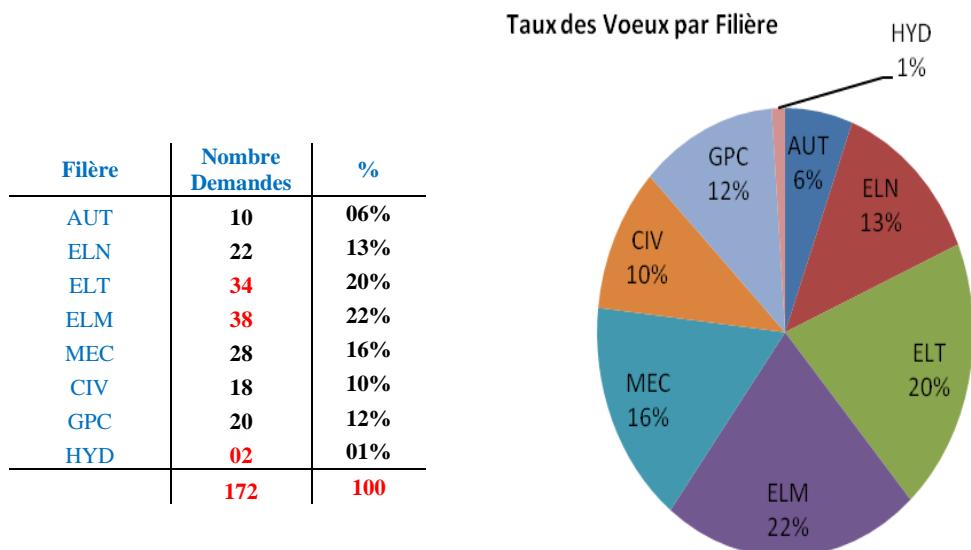
Ordre du jour :

- *Valider les résultats de classement des étudiants ;*
- *Procéder, à l'orientation des étudiants selon leur choix.*

La commission de classement et d'orientation s'est réunie pour analyser et discuter les points inscrits à l'ordre du jour de cette rencontre, à savoir :

Pour le premier point, les pré-résultats de classement et d'orientation (**du 1^{er} choix**) ont été affichés **le Lundi 22/10/2019 à 08h30** (durée réglementaire de 48 heures avant validation) par le Chef de Département ST.

Pour le deuxième point, le Chef de Département ST a présenté les statistiques des vœux des étudiants par filière dont l'analyse et l'interprétation sont les suivantes :



Interprétation

- La majorité des demandes sont concentrées, respectivement, autour des filières : **Electromécanique** (38 Etudiants) avec un taux de **22 %** et **Electrotechnique** (34 Etudiants) avec un taux de **20 %**, ce qui dépasse **largement** (avec les ajournés de l'année précédente) la moyenne d'un groupe **régulier** ;
- La filière **Hydraulique** n'est presque pas demandée (**02** Etudiants) avec un taux de **01 %** seulement, mais additionné au nombre **important** d'étudiants ajournés (**15 Etudiants**) peut, avec un petit plus, constituer aisément un Groupe **régulier**;
- Pour les filières **Electronique, Génie Civile** et **Génie des procédés**, c'est la moyenne d'un groupe par filière (Respectivement **22, 18** et **20** Etudiants par groupe) ;
- Pour la filière Mécanique le nombre 28 (14 Etudiants/Gr) est un peu en dessous de la moyenne.

► Pour pouvoir tirer la **meilleure décision**, le Chef de Département a exposé en premier lieu, les inconvénients de la solution classique qui a toujours été adoptée et qui consistait à :

- Diviser le nombre total des admis (Ici **172**) par le nombre de filières, pour obtenir un nombre final fixe **Xf pour chaque groupe (Ici 172/9=19 Etudiants/Gr)**.
- Ce qui est pratiquement et réellement faux car **19 sera ajouté au nombre d'ajournés** par filière et **créera un grand déséquilibre** entre les groupes des filières, d'une part,

Exemples : **19 + (15 ajournés)** en Hydraulique = **34 Etudiants/Groupe** ;

19+ (0 ajournés) en Génie Civile ou en électromécanique =**19**,

19+ (06 ajournés) en Electrotechnique =**25**, ...

- D'autre part, cette opération sanctionne beaucoup d'étudiants car elle **n'offre pas le maximum de satisfactions des vœux** surtout lorsque la filière est beaucoup demandée (19 seulement quelque soit la situation), ou qu'elle n'est pas du tout demandée (aussi 19 étudiants seront sanctionnés par un choix obligatoire), puisque le nombre d'étudiants par groupe n'est pas paramétrable.

► Il a alors proposé une solution qu'il considère **Optimale**, et qui consiste à définir d'avance le *nombre global XG d'étudiants par groupe qui sera le même* pour toutes les filières tel que:

- $X_{Gmin} \leq X_G \leq X_{Gmax}$ (Les normes: $X_{Gmin} = 15, X_{Gmax} = 20 \div 25$);
- Tenir compte du nombre d'étudiants **ajournés XAj**;
- Tenir compte du **taux** de demandes pour pouvoir satisfaire le maximum d'étudiants ;
- Tenir compte de la **capacité d'accueil** de chaque département.

► Le nombre d'étudiants **à affecter** à chaque filière sera alors : $X_{Af} = X_G - X_{Aj}$, selon leurs **Choix**.

La Commission de Classement et d'Orientation a adopté la proposition avec de légères modifications qui ont tenu compte que le département de **Génie Mécanique** ne peut pas accepter au delà de 23 étudiants en **Electromécanique**. Cette condition a été bénéfique pour le département de **Génie électrique** qui a absorbé le surplus, pour pouvoir ouvrir en, 3^{ème} Année, sa deuxième spécialité en **Electrotechnique** qu'il a tant attendu (Tableau ci-dessous) :

- **Exemple** appliqué pour $X = \frac{(30+172)}{9} = \frac{202}{9} \cong 22$ étudiants par groupe (il satisfait la condition :

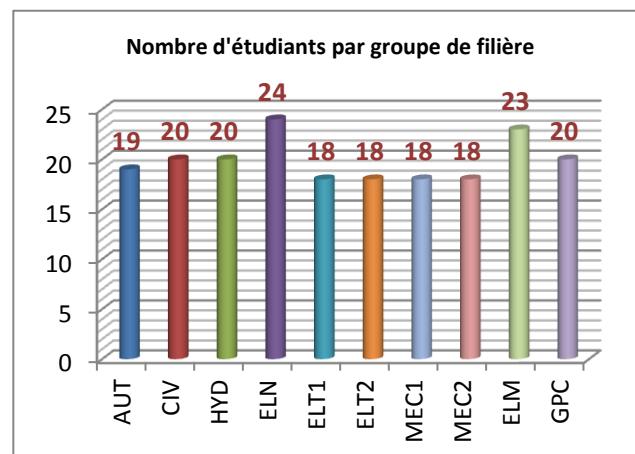
$$X_{min}=15, X_{max}=22 \div 24)$$

Filière	Nombre de Demandes	Nombre Des ajournés	Nombre Affecté (1er Choix)	Nombre Ajouté	Total Par Groupe	Observation
AUT	10	04	10	05	19	
ELN	22	03	21	00	24	
ELT	34	07	19	11	2x18=36	02 Spécialités
ELM	38	00	19	04	23	
MEC	28	01	28	07	2 x 18=36	02 Spécialités
CIV	18	00	18	02	20	
GPC	20	01	19	00	20	
HYD	02	12	2	05	22	

Le graphe ci-dessous montre l'effet bénéfique de cette méthode:

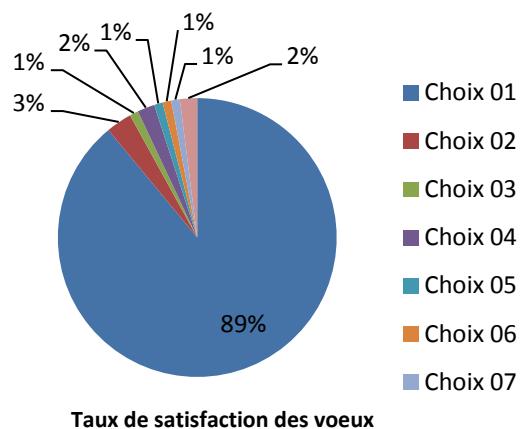
1. Du point de vue Nombre d'étudiants par groupe

Filière	X _G
AUT	19
CIV	20
HYD	20
ELN	24
ELT1	18
ELT2	18
MEC1	18
MEC2	18
ELM	23
GPC	20



2. Du point de vue Satisfaction des vœux des étudiants

Choix	Nombre	%
Choix 01	150	89%
Choix 02	5	3%
Choix 03	2	1%
Choix 04	4	2%
Choix 05	2	1%
Choix 06	2	1%
Choix 07	1	1%
Choix 08	4	2%
Total sans Transférés	170	100%



En clôture de cette réunion, le Président de la Commission a tenu à remercier l'ensemble des membres présents (liste en annexe). La séance s'est levée à **12h:00mn**.

Signature du Président
de la Commission
Pr. A. DJOUAMBI